



Compte-rendu du Conseil de l'Ecole Doctorale *Physique en Ile-de-France* du 14 novembre 2017

Présents : Jean-François Allemand, Maria Chamarro, Sylvie Hénon, Claude Pasquier, Benoit Estienne, Benoit Douçot, Antoine Heidmann, Maria-Luisa Della Rocca, Christophe Testelin, Emmanuel Trizac, Laura Baron-Ledez, Nadine Yassine, Sabine Hoarau, Cédric Enesa, Aurélien Bour, Thomas Vourc'h, Marc Joos, Martin Luling

Représentés : Stéphanie Mangenot représentée par Axel Buguin, François Daviaud représenté par Patrice Roche, Arnaud Tourin représenté par Yannick De Wilde

Excusés : Florence Gazeau, Jean-Jacques Greffet, Jacques Le Bourlot, Inès Rodriguez Arias

Les différents points à l'ordre du jour ont été discutés. Le compte-rendu ci-dessous résume le résultat de ces discussions.

1) Bilan des recrutements

Le bilan des recrutements 2017 (données au 24 octobre 2017) est disponible sur cette page : https://www.edpif.org/documents/recrutement/Bilan_recrutement_2017.pdf

2) Calendrier du concours 2018

Le calendrier du concours de l'ED 2018 est disponible sur cette page : <https://www.edpif.org/fr/recrutement/calendrier.php>

3) Modification du directoire

Sylvie Hénon quitte ses fonctions de directrice adjointe pour l'Université Sorbonne Paris Cité.

La candidature de Philippe Lafarge (Professeur UPD, laboratoire MPQ) a été retenue après un appel à candidature au sein de l'UFR de l'Université Paris Diderot qui a donné lieu à 4 candidatures.

Le Conseil de l'ED valide cette proposition à l'unanimité.

4) Bureau du concours 2018

Le concours est géré par un bureau du concours comprenant : les quatre membres du directoire de l'école doctorale, quatre enseignants-chercheurs ou chercheurs issus des laboratoires de l'ED, provenant de chacun des établissements porteurs.

La composition du bureau du concours 2018 est visible sur cette page :

<https://www.edpif.org/fr/recrutement/jury.php#bureau>

Le Conseil de l'ED valide cette composition à l'unanimité.

5) Budget

Le budget de l'EDPIF sur l'année 2017 (en date du 14 novembre 2017) a été présenté et se compose comme suit :

Budget de l'EDPIF

	PSL	UPMC	USPC	UPSaclay	
Budget total alloué pour l'année 2017 :	4 612,00 €	13 000,00 €	9 350,00 €	14 980,00 €	= 41 942,00 €
Fonctionnement de l'ED : matériel, pots, fournitures, orga du concours,...	927,59 €	2 060,93 €	3 440,00 €	1 274,00 €	= 7 702,52 €
Formation : écoles, cours/heures complémentaires,...	2 472,40 €	8 150,00 €	4 660,00 €	3 910,00 €	= 19 192,40 €
Autres	0,00 €	0,00 €	1 200,00 €	0,00 €	= 1 200,00 €
TOTAL dépenses =	3 399,99 €	10 210,93 €	9 300,00 €	5 184,00 €	= 28 094,92 €

6) HCERES

Visite sur site le mardi 16 janvier après-midi.

Les membres du Conseil de l'EDPIF sont invités à participer à cette réunion le 16 janvier en début d'après-midi.

7) Points divers :

- A Heidmann regrette que trop de signatures sont demandées sur les documents d'inscription.
- Point sur les rapports des comités de suivi individuel : malgré le lourd travail demandé à la communauté l'ensemble de l'assemblée semble convenir que cette réunion annuelle est bien perçue par tous les acteurs composant le comité de suivi, et permet de soulever et solutionner quelques difficultés.
- Cédric Enesa demande le rappel de la procédure dans le cas d'une réinscription dérogatoire au-delà de la 3^{ème} année. Les procédures dépendent des établissements et sont rappelées sur cette page : <https://www.edpif.org/fr/parcours/inscription/index.php>